

PANORAMA DU SECTEUR BANCAIRE FRANÇAIS

I. DES SOCIÉTÉS DE SERVICE DYNAMIQUES

Des entreprises en bonne santé 33

1. Dynamisme de l'activité
2. Maîtrise des risques
3. Restructurations sans perte d'emplois

Une contribution active à la croissance 34

1. Une industrie créatrice d'emplois
2. Des investissements importants dans la formation

Un dynamisme au-delà des frontières 35

1. Des banques présentes à l'international
2. Des entreprises de taille mondiale

II. LES BANQUES FRANÇAISES PARTICIPENT AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ÉCONOMIE

Un rôle indispensable 35

1. Financer l'économie
2. Accompagner les entreprises sur les marchés des capitaux et les conseiller dans leurs grandes opérations
3. Valoriser l'épargne
4. Faire circuler la monnaie

Donner un contexte adapté aux entreprises bancaires françaises 38

1. Face à la compétition européenne : maintenir une bonne rentabilité des banques françaises
2. Éviter des distorsions de concurrence par les taxes et la réglementation

III. UN SECTEUR TRÈS CONTRÔLÉ

Organisation du secteur bancaire en France : réglementation, contrôle et concertation 39

Le rôle croissant de la législation européenne 40

Une banque est un établissement de crédit habilité à effectuer toutes les opérations de banque. Seules les banques sont "habilitées d'une façon générale à recevoir du public des fonds à vue ou à moins de deux ans de terme"

(article 511-9 du Code monétaire et financier).

Au-delà de cette définition réglementaire, une banque est une entreprise qui fonctionne comme les autres : elle a des salariés, des clients, des actionnaires, des marchés, des obligations de rentabilité... C'est une entreprise qui assure en outre un rôle essentiel dans le financement et le développement de l'économie. Par la collecte des dépôts et l'octroi de crédit, par son ingénierie financière et la mise à disposition de moyens de paiement sûrs, la banque permet aux projets – du plus petit au plus complexe – de devenir réalité.

I. DES SOCIÉTÉS DE SERVICE DYNAMIQUES

DES ENTREPRISES EN BONNE SANTÉ

Les banques françaises ont affiché de bons résultats ces dernières années, des performances qui s'expliquent à la fois par les efforts de rationalisation de l'industrie bancaire et par le bon niveau d'activité.

Le résultat net des cinq principaux groupes bancaires français s'élève à 14,1 milliards d'euros fin 2004, soit une progression de 32 % sur un an. Selon la Banque de France, cette croissance est dans la moyenne des grandes banques internationales. Le rendement sur fonds propres des banques françaises est de 12,6 % en 2004. Il est également dans la moyenne européenne, puisque ce ratio est de 12,2 % pour l'Europe à 25. Les banques britanniques affichent un ratio de 18 % et celles d'Espagne, 15,5 %¹, en revanche, il est 3,9 % pour les banques allemandes et de 10,6 % pour les établissements italiens.

Le total de bilan des sept grands groupes bancaires français s'élève à 3 327 milliards d'euros fin 2004. Il représente deux fois le PIB de la France.

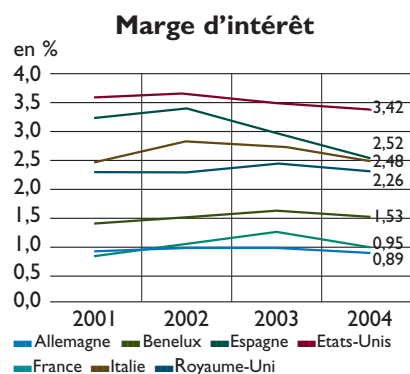
Source : Commission bancaire

I. Dynamisme de l'activité

Le produit net bancaire (PNB) sur base consolidée des cinq grands groupes bancaires français s'élève à 63,4 milliards d'euros en 2004, avec une croissance de près de 13 % par rapport à 2003. C'est une hausse

importante, la moyenne des banques de neuf pays² étant à 5,5 %.

Elle s'explique par le développement de l'activité en France, notamment du crédit immobilier, et à l'étranger. L'industrie bancaire française est également dynamique dans les services financiers spécialisés et les activités de gestion d'actifs. Les banques ont en effet développé une large palette de produits et de services dans la banque de détail. 98 % des Français sont bancarisés, soit un des taux les plus élevés d'Europe. 36 % ont des comptes dans plusieurs banques.



La concurrence est très vive sur le marché français. De fait, l'augmentation des revenus liée à l'intermédiation provient davantage des forts volumes de crédits que des marges. Les marges d'intérêt sont faibles pour les banques françaises : 0,95 % en 2004, alors qu'elles sont de 2,52 % en Espagne et de 3,42 % aux États-Unis³.

1) Banque centrale européenne, EU banking sector stability.

2) Allemagne, Benelux, Espagne, Etats-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni, Suisse. Source : Bulletin de la Banque de France, octobre 2005.

3) Banque de France, bulletin d'octobre 2005

Quelques définitions

Produit net bancaire (PNB) : recette brute dégagée par les banques sur l'ensemble de leurs activités bancaires (intermédiation, activités de marché, facturation d'ingénierie financière...), avant frais généraux, amortissements, provision, impôts. Il équivaut au chiffre d'affaires pour les entreprises non financières.

Marge d'intérêt : revenu d'intérêts net en pourcentage de l'actif productif moyen (les dépôts à des banques, les titres et les prêts).

2. Maîtrise des risques

Maîtrise du coût du risque de crédit

Outre le volume des activités, les bons résultats des banques s'expliquent également par la baisse du coût du risque. L'industrie bancaire a en effet mis en place une politique efficace de gestion du risque. Ainsi, le coût du risque de quatre grandes banques françaises représente 3,2 % du PNB au premier semestre 2005, soit l'un des plus bas niveaux de sept principaux pays européens. Le coût du risque des principales banques britanniques représente 10,4 % de leur PNB, celui des principales banques italiennes, 6,6 %¹.

Une solide assise financière

Les grands groupes bancaires français affichent des ratios de solvabilité sur fonds propres en

global de 11,5 %, ce qui est largement supérieur au minimum réglementaire². Cela permet aux banques d'amortir les chocs de l'économie et de lisser les cycles, sans pour autant restreindre leurs crédits.

3. Restructurations sans perte d'emplois

L'industrie bancaire a également réorganisé et rationalisé ses activités. En 2004, le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement (CECEI) a dénombré 24 fusions et 20 acquisitions dans l'ensemble du secteur bancaire français. Et ces mouvements ont été aussi intenses durant les années précédentes : on compte 425 banques en 2004, elles étaient 552 en 1994. Les banques sont ainsi parvenues à se restructurer, sans détruire d'emplois.

Quelques restructurations

1999 : BNP - Paribas

1999 : Crédit Mutuel - CIC

1999 : Banques Populaires - Natexis

2000 : HSBC - CCF

2003 : Crédit Agricole - Crédit Lyonnais

2003 : Caisse d'Épargne - filiale française du groupe italien San Paolo IMI

2004 : Caisse d'Épargne - compagnie financière Eulia et CDC Ixis

UNE CONTRIBUTION ACTIVE À LA CROISSANCE

Selon l'INSEE, l'activité bancaire a contribué pour 3,1 % à la création de valeur ajoutée en France en 2004. Elle se situe ainsi devant l'industrie automobile, qui y contribue à hauteur de 1,1 %, devant les industries agricoles et alimentaires : 1,9 % et devant le secteur de l'énergie, 2,3 %. On compte trois groupes bancaires dans les 10 premières capitalisations françaises, au 30 décembre 2005.

1. Une industrie créatrice d'emplois

Les banques emploient quelque 400 000 salariés en France, sans compter les emplois indirects. A titre de comparaison, l'industrie automobile emploie 230 000 personnes en 2004 et l'énergie, 200 000, selon l'INSEE. Les banques sont ainsi un des premiers employeurs privés dans de nombreuses régions. Pour accompagner le dynamisme de leur activité, elles recrutent fortement : leur taux d'embauche est de près de 10 % pour 2004. Ainsi, malgré les nombreux départs à la retraite en cours et à venir – plus d'un tiers des effectifs a plus de 50 ans en 2004 – les banques sont créatrices nettes d'emplois depuis plusieurs années. Leurs effectifs ont augmenté de + 0,5 % en 2004, après avoir déjà crû de 1,1 % en 2002, et de 3,3 % en 2001.

Les banques recrutent de nombreux jeunes : plus des deux tiers des nouveaux embauchés ont moins de 30 ans. Et beaucoup de personnes qualifiées : 48 % des embauches

1) Banque de France, bulletin d'octobre 2005

2) Commission bancaire

concernent des bacs + 2 ou + 3, selon l'enquête emploi AFB à fin décembre 2004.

2. Des investissements importants dans la formation

L'industrie bancaire est ainsi l'un des secteurs économiques les plus actifs dans la formation continue des collaborateurs : elle y investit en moyenne 4 % de sa masse salariale, alors que le minimum légal est de 1,6 %. 75 % des salariés de la banque ont bénéficié d'une formation en 2003, selon une enquête AFB.

Les banques sont notamment très actives sur la formation en alternance. Près de 3 500 personnes sont en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage en 2004. Les diplômés visés sont de niveau égal et

supérieur à Bac + 2 et débouchent très souvent sur un CDI.

UN DYNAMISME AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

1. Des banques présentes à l'international

Les groupes français sont dynamiques à l'international. Fin 2003, les établissements de crédits français comptaient 913 implantations à l'étranger, dans 83 pays. 15,7 % de l'actif des grandes banques françaises sont réalisés dans l'Union européenne. Cela place la France dans une position intermédiaire par rapport aux autres pays européens : les banques des pays les plus petits ont dû investir massivement à l'international du fait des limites de leur marché intérieur, explique la

Commission bancaire. En outre, les groupes bancaires français sont – avec des groupes britanniques, néerlandais et allemands – les seuls à détenir des parts de marché aux États-Unis.

2. Des entreprises de taille mondiale

Avec 131 milliards d'euros à fin septembre 2005, trois banques françaises font partie des 20 premières capitalisations bancaires mondiales¹. Et en termes de fonds propres, cinq banques françaises se classent parmi les 25 plus grandes du monde en 2004². Seuls les États-Unis comptent autant de banques dans le classement.

1) Reuters, cité par la Banque de France
2) The Banker, juillet 2005

II. LES BANQUES FRANÇAISES PARTICIPENT AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ÉCONOMIE

UN RÔLE INDISPENSABLE

1. Financer l'économie

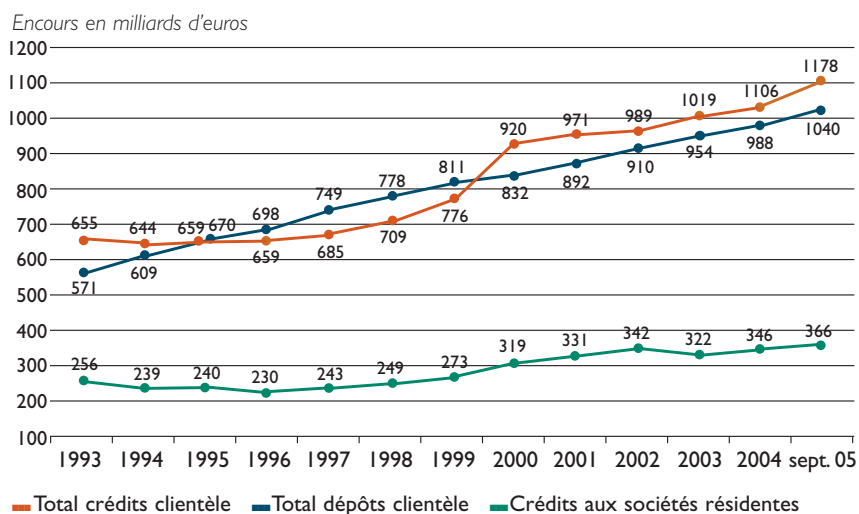
Avec 1 178 milliards d'euros d'encours de crédit à fin septembre 2005, soit quatre fois le budget de la France, les banques jouent un rôle pivot dans le financement de l'économie française.

Elles transforment des dépôts en crédits pour financer des opérations parfois complexes, comportant une prise de risque. Par le crédit, les banques soutiennent la croissance sur le court terme – en stimulant la consommation des ménages et l'achat immobilier – et sur le long terme, en permettant aux entreprises d'investir dans des équipements nécessaires à leur

développement. L'encours des crédits accordés aux entreprises par l'ensemble des établissements de crédit

a ainsi augmenté de 9 % en un an, entre décembre 2004 et décembre 2005, selon la Banque de France.

Evolution des dépôts et crédits des banques FBF entre 1993 et 2005



■ Soutenir la consommation

54 % des Français sont conscients que le crédit est bon pour l'économie française¹. A fin mars 2005, les établissements de crédit avaient octroyé aux particuliers pour plus de 116 milliards d'euros d'encours de crédits à la consommation. Les taux des établissements de crédit français sont attractifs : 4,45 % pour un crédit à la consommation de moins d'un an, pour une moyenne des pays de la zone euro de 6,62 %². Ainsi, un tiers des ménages français détiennent un crédit de trésorerie en 2004, selon l'Observatoire de l'endettement. La moitié de ces détenteurs n'auraient pas pu faire les dépenses qu'ils souhaitaient s'ils n'avaient pas obtenu un crédit¹.

A quoi sert un crédit à la consommation ?

● **Acheter une voiture ou une moto : 57 % des ménages**

● **Acheter un bien d'équipement pour la maison (meuble, électroménager, TV...) : 30 %**

Source : Observatoire de l'endettement des ménages, publié en mai 2005 sur chiffres novembre 2004.

■ Favoriser l'achat d'un logement et l'investissement immobilier

A fin mars 2005, les établissements de crédit ont octroyé aux particuliers pour près de 376 milliards d'euros d'encours de crédits immobiliers. Ainsi, 29,1 % des ménages détiennent un crédit immobilier en 2004. Ils étaient 28,5% en 2003

selon l'Observatoire de l'endettement. Les taux d'intérêt sont particulièrement faibles en France : pour un crédit immobilier de plus de 10 ans, le taux négocié par le client est de 3,90 % contre 4,76 % en Italie et 4,09 % en moyenne pour la zone euro, au 2^e trimestre 2005².

Cette offre de crédit se conjugue à la possibilité d'épargner dans les meilleures conditions pour préparer une acquisition immobilière. Ainsi, les banques répondent aux aspirations des Français, puisque 84 % estiment qu'être propriétaire est la meilleure solution de logement, selon le Crédoc.

50,2 % des ménages détiennent un crédit en 2004. Ils étaient 49,7 % en 2003.

Source : Observatoire de l'endettement des ménages

■ Aider à réaliser les projets des TPE/PME

Les banques jouent un rôle central dans le développement des petites entreprises : 64 % des PME françaises estiment que leurs projets n'auraient pas pu être menés à bien sans l'octroi d'un crédit par des banques. Et celles-ci assurent pleinement ce rôle : pour 60 % des PME françaises, il est facile d'obtenir un crédit auprès d'une banque ; la moyenne européenne est de 46 %. Seulement 6 % des PME en France estiment qu'un meilleur accès au financement assurerait le développement de leur entreprise : c'est le taux le plus faible d'Europe.³

L'encours de crédit aux PME accordés par les établissements de crédit s'élève à plus de 353 milliards d'euros à fin décembre 2005, dont les 2/3 aux TPE, soit une augmentation de 10 % sur un an.

Source : Banque de France

2. Accompagner les entreprises sur les marchés des capitaux et les conseiller dans leurs grandes opérations

L'encours des crédits accordés aux grandes entreprises s'élève à 149,4 milliards d'euros à fin décembre 2005. Mais la relation des banques avec les grandes entreprises va bien au-delà. Les banques effectuent des montages de projet sur-mesure, de la restructuration d'affaires familiales à l'introduction en bourse. Elles apportent des financements complexes et de long terme pour les grands projets internationaux. Ainsi, les banques ont contribué à 507 opérations de fusions-acquisitions en France en 2005, pour un montant total de 160 milliards de dollars (opérations dont l'acheteur, le vendeur ou leur maison-mère est français)⁴.

Les entreprises françaises émettrices de titres bénéficient en outre d'intermédiaires financiers de premier

1) Enquête TNS Sofres, octobre 2004 pour l'ASF.

2) Source Eurostat, taux négocié par le client, hors charges, 2^e trimestre 2005.

3) Source : Eurobaromètre 174 "SME access to finance", octobre 2005 (PME de 1 à 249 employés).

4) Thomson Financial, M&A Global Financial Advisors Review, Fourth Quarter 2005.

plan, avec des équipes de recherche compétentes et reconnues en termes d'analyse financière¹. La banque d'investissement et de marchés française dispose en effet de certains atouts. Ainsi, la France compte plusieurs conservateurs parmi les plus grands du monde, ce qui leur permet de proposer une gamme complète de services à leurs clients : dénouement et règlement de transactions, gestion de trésorerie, opérations sur devises... Cependant, l'épargne française, bien qu'abondante, demeure orientée sur des produits qui font peu appel à l'expertise de type banque d'investissement. Des réflexions sont en cours pour promouvoir les activités de banque d'investissement en France.

3. Valoriser l'épargne

Produits liquides ou bloqués durant une période, à rendement garantis ou non, la variété des offres d'épargne permet à de nombreux ménages d'en profiter. 83 % des ménages disposent de livrets défiscalisés. Les contrats d'assurance vie arrivent en deuxième place dans le patrimoine : 59 % en détiennent. Enfin, 41 % des ménages ont de l'épargne-logement, 24 % des valeurs mobilières et 17 % détiennent de l'épargne salariale².

A fin mars 2005, les banques gèrent 271 milliards d'euros de dépôts sur les comptes à vue, que ce soit pour les particuliers, les artisans, les sociétés... et 556 milliards d'euros sur des comptes d'épargne à régime spécial (Livrets, Codevi, LEP, PEL, PEP...). L'épargne longue (PEP et PEL) en représente 43 %.

1) Etude Accenture pour la FBF et l'AFEI "La banque d'investissement à Paris : une dynamique collective possible", novembre 2005.
2) INSEE, "Patrimoine, quand les ménages prennent de l'assurance", mai 2005.

Epargne : la spécificité française

Comme dans d'autres pays européens, le taux d'épargne en France est à un niveau élevé (près de 16%). Il faut cependant prendre en compte certaines spécificités de l'hexagone pour analyser le paysage de l'épargne française :

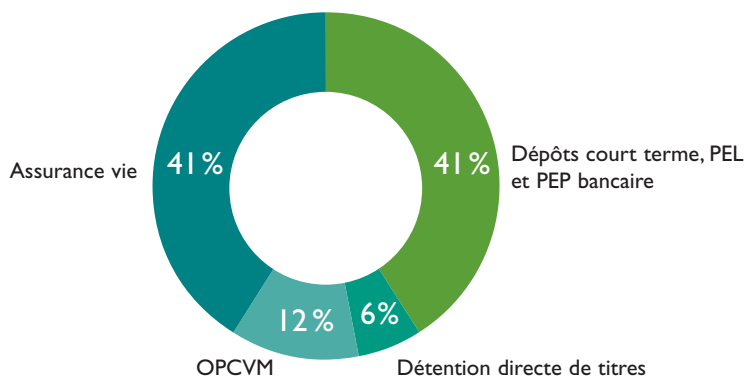
- **L'importance des transferts sociaux en nature, qui sont une forme de consommation : leur prise en compte ferait baisser de trois points le taux d'épargne en France, en raison de l'importance de la Sécurité sociale et de l'Education nationale.**
- **L'importance des déficits publics : on constate dans tous les pays une corrélation forte entre l'épargne des ménages et les déficits publics car les ménages anticipent alors une hausse des prélèvements obligatoires ("équivalence ricardienne").**
- **L'absence de fonds de pension : les Français ont beaucoup investi en assurance vie qui apparaît comme un substitut à l'épargne constituée dans les fonds de pension dans d'autres pays.**

Toutes les formes d'épargne n'ont pas la même efficacité et du point de vue de la croissance ce qui compte, c'est essentiellement la qualité de l'épargne (durée, allocation). En effet, l'épargne n'a de vertu que si elle prépare des consommations futures et s'investit dans l'économie productive.

En assurant la transformation de l'épargne en crédit, la banque est le lien entre l'épargne et la croissance. Si les pouvoirs publics veulent favoriser une épargne longue et à risque, cette volonté doit être clairement affichée et les moyens donnés.

Répartition du patrimoine des ménages en 2004

Source : Banque de France, citée dans le rapport Delmas-Marsalet



4. Faire circuler la monnaie

Par la circulation de la monnaie, l'industrie bancaire joue un rôle central dans les échanges économiques – particuliers, commerçants, et grandes entreprises – et contribue à la croissance.

Pour les paiements scripturaux de détail, les banques traitent plus de 11,2 milliards d'opérations en 2005 en interbancaire.

Pour des opérations de gros montants comme la gestion de

trésorerie d'un groupe industriel ou la signature d'un contrat exceptionnel, les banques ont mis en place des systèmes spécifiques. En effet, le moindre retard dans le débouclage d'une opération ou la défaillance du débiteur, peut avoir de graves conséquences.

Via ces systèmes, les banques traitent environ 430 milliards d'euros par jour : en quatre jours, les systèmes interbancaires nationaux échangent des sommes supérieures au montant annuel du PIB de la France.

Des services bancaires disponibles partout et en permanence

■ 98 % de la population française disposent d'un compte : c'est un des taux les plus élevés d'Europe. Même les populations les plus fragiles ont accès aux services bancaires du quotidien.

■ 26 370 agences bancaires sont réparties sur le territoire en 2004. Les banques en ont ouvert 581 supplémentaires en un an.

■ Les clients ont accès à 43 700 DAB/GAB à fin 2004. Leur gestion nécessite des investissements de sécurité et de maintenance, car les automates sont généralement alimentés une fois par semaine, et même quotidiennement dans les zones fréquentées.

■ La moitié des internautes français consultent le site de leur banque, et plus de 9 sur 10 sont satisfaits des services qu'ils y trouvent. (Ireq 2005).

■ Avec 130 euros par an soit moins de 11 euros par mois, le prix des services bancaires en France se situe dans la moyenne européenne (145 euros)¹. Ce prix comprend l'équipement bancaire, les packages, les moyens de paiement, les incidents de paiement ainsi que les découverts et les crédits revolving. La facturation des services bancaires permet de rémunérer les collaborateurs de ces entreprises, de financer les innovations, les investissements technologiques (accès des services à distance, sécurisation des opérations...), etc.

1) Source : étude Mercer Oliver Wyman, juillet 2004

Donner un contexte adapté aux entreprises bancaires françaises

Les banques sont des acteurs clés de l'économie en France : elles soutiennent les projets, de l'achat d'une voiture à la construction d'un pont ; elles créent des emplois et forment leurs collaborateurs. Il est donc de l'intérêt de la France de préserver des banques en bonne santé, avec des activités à forte valeur ajoutée.

Ainsi, une simulation d'Accenture indique que les quelque 25 000 emplois de la banque d'investissement et de marchés en France entraînent un montant de recettes perçues par l'Etat de 3,2 milliards d'euros, soit 1 % de ses recettes.

1. Face à la compétition européenne : maintenir une bonne rentabilité des banques françaises

L'OPA réussie de l'espagnol Santander Central Hispano sur le britannique Abbey National en 2004 relance les réflexions sur l'opportunité de nouveaux rapprochements transfrontaliers à grande échelle en Europe. Selon le CECEI on compte ainsi quatre opérations transfrontières dans les banques en 2004. De nombreux observateurs prévoient que les fusions transfrontières devraient augmenter en 2006 notamment dans le secteur bancaire, du fait des flux de trésorerie, de la faible volatilité des marchés et des faibles taux d'intérêt dans la zone euro. Dans ce contexte, il est important pour l'ensemble des entreprises, en particulier les plus grandes, de pouvoir s'appuyer sur des banques leaders au plan international.

2. Éviter des distorsions de concurrence par les taxes et la réglementation

Pour que les banques françaises puissent conserver leur place en Europe et dans le monde, et continuer à contribuer au développement économique, il faut éviter les distorsions de concurrence par rapport aux banques européennes et mondiales. Cela passe par la suppression des taxes qui ne pèsent que sur le secteur bancaire français. Ainsi, la taxe sur les salaires représente quelque 1,8 milliard d'euros

par an pour les banques françaises, alors qu'il s'agit d'un secteur qui crée des emplois et recrute, dont beaucoup de personnes très qualifiées.

Parallèlement, il est indispensable de veiller à une harmonisation pragmatique et équitable en Europe, par exemple dans le domaine du crédit à la consommation. La transposition des textes européens dans le droit national est une étape tout aussi essentielle. Il s'agit d'éviter toute distorsion de concurrence au niveau de l'application par les Etats membres. Par exemple, pour la directive sur les

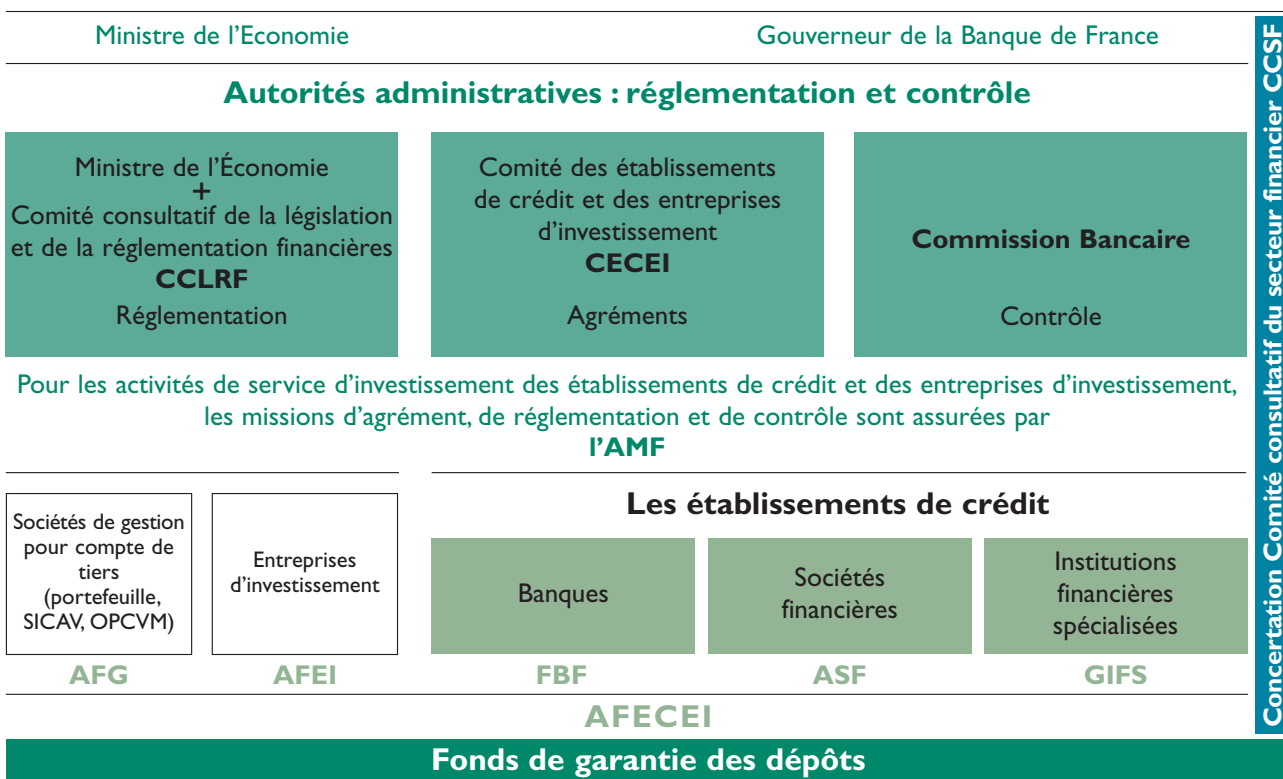
marchés d'instruments financiers (MIF), la Commission européenne va publier des mesures d'exécution en 2006. Ces règles doivent ensuite être intégrées par les Etats membres dans leur droit interne avant février 2007, pour une entrée en vigueur en novembre 2007. Les enjeux de la transposition sont importants.

Les règles adoptées vont avoir des conséquences fortes sur le niveau de transparence des marchés, et il est nécessaire que la transposition de ces mesures dans les différents pays en assure une application homogène, pour éviter toute distorsion de concurrence.

III. UN SECTEUR TRÈS CONTRÔLÉ

Les activités des banques sont soumises au Code Monétaire et Financier ainsi qu'au Code de la Consommation pour ce qui concerne les relations avec les particuliers.

I. Organisation du secteur bancaire en France : réglementation, contrôle et concertation



Concertation Comité consultatif du secteur financier CCSF

2. Le rôle croissant de la législation européenne

Plus de 70 % de la réglementation bancaire sont d'origine européenne. Tous les métiers et toutes les activités de la banque sont concernés. Dans le cadre du PASF 1999-2004, plus de 40 directives européennes ont ainsi été adoptées, sur les marchés d'instruments financiers, les OPA, les abus de marché, la vente à distance des services financiers, les OPCVM, la lutte contre le blanchiment, la fiscalité de l'épargne...

Plusieurs comités consultatifs européens contribuent à la construction de l'Europe bancaire.

Le Comité bancaire européen (CBE ou EBC), est directement attaché à la Commission comme organe de conseil législatif. Le Comité européen des contrôleurs bancaires (CECB ou CEBS en anglais), quant à lui, est composé de hauts représentants des

Des dates-clés :

1958 : suppression de l'encadrement du crédit

1984 : la loi bancaire impose le principe d'universalité. Elle définit et réserve aux établissements de crédit les opérations de banque

1988 : mise en place d'un ratio de solvabilité international (ratio Cooke)

1990 : fin du contrôle des changes

1993 : mise en place du marché unique européen bancaire

1999 : mise en place de la monnaie unique

1^{er} janvier 2002 : introduction des pièces et billets en euro

1999/2004 : premier plan d'action des services financiers (PASF)

autorités bancaires nationales et des banques centrales des Etats membres. C'est un relais entre la Commission et les autorités publiques nationales. Il doit également veiller à l'application correcte et uniforme des mesures communautaires.

Concernant les valeurs mobilières, les travaux du Comité Européen des

Régulateurs des marchés des Valeurs Mobilières (CESR en anglais) sont déterminants pour le secteur bancaire.

Ce comité consultatif est composé de représentants des autorités nationales de régulation et de la Commission européenne.

Il participe notamment aux mesures d'application des directives.

Chiffres-clés 2004 des sept groupes bancaires membres du Comité exécutif de la FBF :

	BNP Paribas	Crédit Agricole SA	Crédit Mutuel	Dexia Crédit Local	Groupe Banque Populaire	Groupe Caisse d'Epargne	Société Générale
PNB (mds€)	18,82	12,51	8,75	1,6	7,64	8,97	16,42
Résultat d'exploitation (mds€)	6,55	3,18	2,58	1,11	2,54	2,21	4,91
Résultat net part du groupe (mds€)	4,66	2,20	1,49	0,70	1,06	1,78	3,12
ROE* (en %)	16,8	13,6	10,6	18,63	14,1	10,8	18,9
Fonds propres (mds€)	35,02	30,81	18,2	4,32	17,2	22,7	23
Effectifs France et International	94 892	62 001	56 760	3 199	44 509	52 800	92 000

*ROE (Rentabilité des fonds propres : résultat net après impôts sur fonds propres)
Sources : communiqués de presse et rapports annuels des banques



FEDERATION
BANCAIRE
FRANCAISE

Échanger, circuler, canaliser, rassembler, guider, orienter, tous ces verbes déclinent la science des réseaux. C'est ce que traduit le choix des images de ce rapport d'activité. Liquides ou matières, il n'y a de vie que dans les flux et de politique que dans leur maîtrise. L'argent, celui de chacun, des entreprises ou des institutions, a besoin lui aussi d'échanges pour assurer sa fluidité, sa capacité à irriguer la société et accompagner la vie, notre vie personnelle, économique ou sociale. La FBF se trouve au cœur de cette maîtrise collective des flux et agit chaque jour pour l'optimiser.

Document conçu et réalisé
par la Direction de l'Information et des
Relations extérieures
de la Fédération bancaire française
18, rue La Fayette 75440 Paris cedex 09
Tél. : 01 48 00 52 52 – Fax : 01 42 46 76 40
www.fbf.fr - www.lesclesdelabanque.com

Achévé de rédiger le 31 décembre 2005
Achévé d'imprimer en mars 2006

Directeur de la publication : Ariane Obolensky

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2006,
ISSN en cours d'attribution.
Conception graphique et fabrication : Ideodis Création,
13, rue de l'Abbaye 75006 Paris

